

KLARA DANKOVA¹
Université Catholique du Sacré Cœur, Milan, Italie

La néologie terminologique en français dans le domaine des fibres chimiques

French Terminological Neology in the Chemical Fibers Field

Abstract

This article examines the main features of the formation of French terms designating chemical fibers, from the birth of the subsector at the end of the 19th century to the present day. It draws on an analysis of terms that were extracted from a text corpus containing these sources: trade fair catalogues, a technical manual, an institutional document and a book for the public. The analysis is divided into two parts: generic names and brand names. The generic names are analysed via the word formation processes presented by Sablayrolles (2000). The analysis shows that generic names are mostly formed by composition, while other processes, such as derivation or metaphorical formation, are much less frequently represented. Apart from traditional word formation processes, two typical processes for this specialised language are identified: the juxtaposition of a noun and one or more numerals and the combination of elements that are not lexicalised. Regarding brand names, certain features characterising their creation are analysed. The results include the following: from a semantic perspective, the recurrence of lexical elements reflecting the chemical composition of the fibre, the producer's name and the place of production, and from a morphological perspective, the use of the word-forming element *-on*.

Keywords: terminological neology, chemical fibres, generic names, brand names, word formation processes

Introduction

Les *fibres chimiques* dites aussi *fibres manufacturées* (Baum & Boyeldieu 2018 : 257-258) peuvent être définies en opposition aux *fibres naturelles* en tant que matières textiles fabriquées par l'homme par un processus de transformation chimique (Weidmann 2010 : 14). Leur invention vers la fin du XIX^e siècle a marqué un tournant décisif dans la fabrication de textiles, ceux-ci pouvant être obtenus pour la pre-

1 Cette étude fait partie de mon projet de thèse sur la terminologie des fibres textiles (dir. Maria Teresa Zanola).

mière fois indépendamment des ressources naturelles traditionnelles – la culture des plantes, l'élevage des animaux – dont l'exploitation dépend des conditions climatiques. Actuellement, les fibres chimiques constituent une des branches de l'industrie textile les plus dynamiques, capable de proposer des solutions innovantes répondant aux exigences variées de plusieurs secteurs techniques, dont notamment le médical, le bâtiment, l'agriculture, les transports et la protection au travail (Weidmann 2010 : 5). L'industrie des fibres chimiques est donc caractérisée par un taux d'innovation très élevé qui entraîne le besoin de créer de nouvelles dénominations, qu'il s'agisse des noms génériques ou des noms de marques.

La présente étude se propose d'examiner les caractéristiques principales de la formation des termes désignant les fibres chimiques en français depuis la naissance de ce secteur à la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'époque actuelle, tout en observant les dynamiques qui sont à la base de la création de nouveaux termes dans ce domaine de spécialité dont l'importance dans la vie quotidienne s'est accrue au cours des dernières décennies. Dans un premier temps (§1), nous présenterons la méthodologie adoptée, y compris la construction du corpus de textes servant à l'extraction des termes et la structure des termes analysés. Nous nous concentrerons ensuite sur les noms génériques (§2), en les analysant du point de vue des procédés de formation néologique définis par Sablayrolles (2000). Enfin, nous nous attarderons sur l'analyse des noms de marque (§3), en mettant en relief certains traits récurrents caractérisant leur création, soit au niveau morphologique, soit au niveau sémantique.

1. La méthodologie et les termes analysés

Cette étude analyse la terminologie en français du domaine des fibres textiles chimiques dans une fenêtre temporelle longue, allant de la fin du XIX^e siècle jusqu'à ces dernières années, en se concentrant sur la formation des termes désignant les fibres. L'adoption de la perspective diachronique dans l'étude de la terminologie nous permet d'obtenir des informations intéressantes concernant non seulement l'évolution de la langue, mais aussi le développement du domaine de spécialité et le contexte socio-économique général (Zanola 2014 : 19–20). En particulier, en étudiant la néologie dans cette langue de spécialité du point de vue diachronique, nous pouvons analyser les néonymes en prenant en considération les circonstances dans lesquelles ils ont été créés (Humbley 2018 : 342) en vue de « mieux planifier des actions d'ensemble » (Humbley 2011 : 52).

Les termes analysés ont été extraits manuellement à partir d'un vaste corpus de textes en français contenant quatre types de sources : les catalogues des salons professionnels, un manuel technique, un ouvrage de vulgarisation et un document institutionnel. Le choix des sources hétérogènes a été guidé par la volonté d'obtenir un inventaire le plus représentatif possible de la terminologie du domaine, incluant les termes désignant les fibres chimiques soit dans la phase de production, soit dans celle de commercialisation (voir Zanola 2016, 2019). Concrètement, les catalogues des salons professionnels de 2019 – *Première Vision Yarns* et *Première Vision Fabrics* – fournissent la terminologie la plus actuelle utilisée dans les milieux professionnels. La terminologie technique concernant les fibres chimiques commercialisées non seulement ces dernières années mais aussi dans le passé a été extraite du manuel technique de Weidmann (2010), intitulé *Aide-mémoire textiles techniques*. Ensuite, l'ouvrage de vulgarisation *Une seconde peau : fibres et textiles d'aujourd'hui* (1999), rédigé par les journalistes Fauque et Bramel dans une perspective didactique et historique, nous a fourni les dénominations des fibres chimiques les plus significatives depuis

la constitution du secteur vers la fin du XIX^e siècle. Enfin, le document institutionnel décrivant le secteur des textiles techniques en France (*Textiles Techniques. Le futur se tisse en France*, 2006) nous a permis d'extraire la terminologie du domaine utilisée au niveau institutionnel.

À partir du corpus susmentionné, nous avons recueilli 245 dénominations des fibres chimiques qui peuvent être distinguées du point de vue linguistique en deux grandes catégories : les noms génériques et les noms de marque².

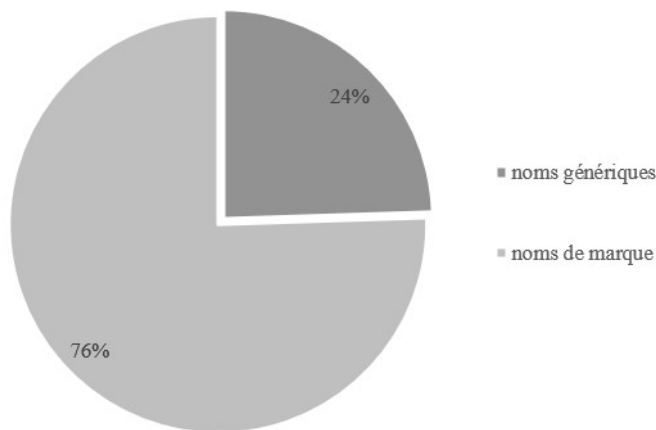


Diagramme n. 1 : La proportion entre les noms génériques et les noms de marque

Le diagramme n. 1 met en évidence que les noms de marques sont beaucoup plus nombreux par rapport aux noms génériques. Au total, nous avons identifié 185 noms de marque et 60 noms génériques, représentant respectivement environ 76% et 24% de l'ensemble des termes analysés. La typologie de la dénomination – nom générique ou nom de marque – joue un rôle important, car elle implique des critères d'analyse linguistique différents.

Pour finir, il faut souligner que l'étude des néonymes dans le domaine des fibres chimiques représente une tâche très complexe, parce que l'écrasante majorité de ces termes spécialisés n'est pas à l'heure

2 Tandis que le nom générique désigne une classe de produits (par ex. les polyamides), le nom de marque (par ex. *Antron*, *Celcon*, *Lilion*) désigne un produit concret appartenant à une classe désignée par le nom générique. En France, la notion de marque est définie par le Code de la propriété intellectuelle comme « un signe susceptible de représentation graphique servant à distinguer les produits ou services d'une personne » (l'art. L711-1) (Altmanova 2013 : 39). En tant que dénomination de la marque, le nom de marque, appelé souvent *nom déposé* dans le domaine juridique (*Ibid.*), ne constitue qu'un élément de la marque, les deux autres éléments de base étant le logo et la conception de produit ou de son emballage (Lobin 2016 : 103). Ainsi, le nom de marque diffère à plusieurs égards du *nom de produit*. Premièrement, à la différence de la marque qui nécessite un produit, celui-ci peut exister indépendamment de la marque. Ensuite, le produit représente un objet qui se prête bien à une description objective, ce qui n'est pas le cas pour la marque, étant donné son caractère immatériel. Enfin, il s'ensuit aussi que le référent d'un nom de produit est le produit, tandis que le référent d'un nom de marque peut être une entité concrète, une entité abstraite ou bien les deux types d'entité à la fois (Altmanova 2013 : 19–20).

actuelle enregistrée dans les ouvrages lexicographiques. Consultant une série de dictionnaires de langue³, nous avons découvert que seulement 19 termes génériques et 13 noms de marque sont enregistrés dans au moins un des dictionnaires.

2. L'analyse des noms génériques

En adoptant l'approche de Sablayrolles (2000), nous avons effectué l'analyse des noms génériques du point de vue des procédés de formation néologique. L'analyse a montré que les termes ont été formés au moyen de six procédés de formation relevant de quatre plans différents :

- le niveau morphologique : la composition, la dérivation, le mot-valise ;
- l'emprunt ;
- le niveau sémantique : la métaphore ;
- le niveau phonétique (la graphie) : l'abréviation.

En dehors de ces procédés de formation traditionnels, nous avons observé que certains termes ont été formés par des procédés particuliers auxquels nous avons attribué l'étiquette « création spécialisée ». Enfin, nous avons trouvé aussi des noms génériques dont l'origine est inconnue.

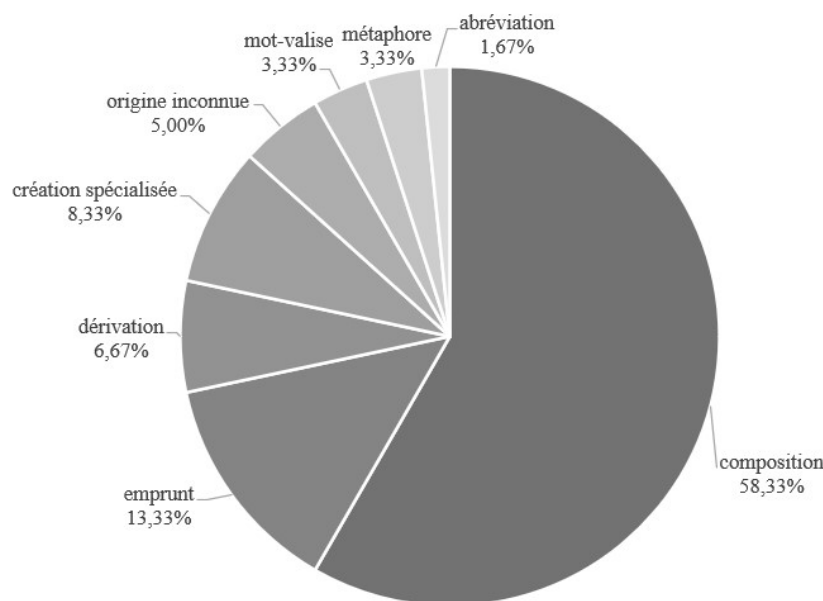


Diagramme n. 2 : La répartition des procédés de formation des termes génériques analysés

3 Nous avons vérifié la présence des termes dans cinq dictionnaires de la langue française publiés après 1884, l'année du dépôt du premier brevet d'une fibre textile chimique : *Dictionnaire de l'Académie française* (8^e édition, 1935) ; *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : les mots et les associations d'idées* (1966) ; *Trésor de la langue française* (1971-1994) ; *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e édition – 1992, 2000, 2011) ; *Petit Robert* (PR) (2018).

Le diagramme n. 2 montre que les noms génériques ont été créés le plus souvent par des procédés de formation relevant du plan morphologique (environ 68% des noms génériques), le plus fréquent étant la composition (environ 58% des noms génériques, correspondant à 35 termes). Les deux autres procédés morphologiques – la dérivation (4 termes) et le mot-valise (2 termes) – sont nettement moins représentés. Un autre procédé de formation néologique relativement significatif est l'emprunt : au total, nous avons identifié 8 termes empruntés représentant 13% des noms génériques. Les autres procédés de formation traditionnels sont beaucoup moins fréquents : c'est le cas de la formation au moyen d'une métaphore qui se situe au niveau sémantique (2 termes) et de l'abréviation relevant du plan de la phonétique ou de la graphie (1 terme). Ensuite, l'ensemble des noms génériques analysés contient aussi 5 « créations spécialisées » et 3 termes d'origine inconnue. Dans les paragraphes suivants, nous allons passer en revue ces procédés de formation en indiquant les noms génériques en question.

2.1. Le niveau morphologique

Nous allons analyser en détail les noms génériques des fibres chimiques créés au moyen de trois procédés morphologiques, à savoir la composition, la dérivation et le mot-valise.

a. La composition

Dans l'ensemble des noms génériques formés par composition (35 termes), nous avons identifié cinq types de termes composés :

- les composés savants (12 termes) ;
- les composés N + Prép. + N (11 termes) ;
- les composés hybrides (8 termes) ;
- les composés N + Adj. (3 termes) ;
- les composés juxtaposés (1 terme).

• Les composés savants

Les composés les plus fréquents sont les composés savants, en particulier ceux contenant l'élément formant *poly-* (8 termes) : *polyamide*, *polyester*, *polyéthylène*, *polypropylène*, *polyuréthane*, *polylactide*, *polyoléfine*, *polypyridobisimidazole*. *Poly-*, tiré du substantif *polymère*, provient du gr. π ο λ υ - de π ο λ υ ς, signifiant « nombreux » (TLFi ; PR 2018). Précisons que ces noms génériques des fibres chimiques sont issus des noms des polymères, dont la formation est déterminée par les règles de la nomenclature chimique. S'il s'agit des polymères fabriqués à partir d'un monomère (par ex. *polyéthylène*), les dénominations se forment en ajoutant *poly-* au terme désignant le monomère (ici : *éthylène*). Dans le cas des fibres constituées par des polycondensats fabriqués à partir de deux types de monomères, *poly-* est ajouté au nom du composé chimique, obtenu par la condensation (par ex. *poly[hexaméthylène adipamide]*) (Gourgues-Lorenzon & Haudin 2010 : 62–63).

Les autres éléments d'origine grecque ou latine utilisés dans la formation des composés savants sont les suivants :

- *chloro-* dans *chlorofibre* : l'élément formant provenant du grec *khlôros* (« vert ») signale la présence de chlore (PR 2018) ;

- *méta-* dans *méta-aramide* : l'élément issu du grec *meta*, qui exprime dans le cas présent la succession (PR 2018), indique que les cycles aromatiques sont liés à la chaîne sur les positions des carbones 1 et 3 (Weidmann 2010 : 94) ;
- *para-* dans *para-aramide* : l'élément issu du grec *para* (« à côté de ») (PR 2018) indique que les groupes amides sont liés au cycle principal sur les positions des carbones 1 et 4 (Weidmann 2010 : 97) ;
- *tri-* dans *triacétate* : l'élément formant provenant du grec τρι ou du latin *tri* signifiant « trois », exprime que le constituant désigné par le deuxième élément est présent trois fois (TLFi).

Il faut mettre en évidence qu'à une exception près (*polypyridobisimidazole*), il s'agit de termes composés hybrides, car les éléments formants susmentionnés sont ajoutés aux mots déjà attestés en français⁴.

- Les composés N + Prép. + N

Quant aux noms composés qui ont la structure N + Prép. + N, à part le terme *viscose de bambou*, ils sont constitués par le substantif *fibre* , la préposition *de* et un complément de nom désignant la matière première servant à la production de la fibre : *fibre d'acier inoxydable* , *fibre d'alumine* , *fibre de basalte* , *fibre de carbone* , *fibre de caséine* , *fibre de céramique* , *fibre de chitosane* , *fibre de maïs* et *fibre de verre* .

- Les composés hybrides

Les composés hybrides combinent des éléments appartenant à deux langues différentes : le français et l'anglais. L'élément français est constitué par les mots *polyester* ou *verre* , tandis que l'élément anglais est dans la plupart des cas présent sous forme de sigle. En particulier, c'est le cas de 7 termes suivants :

- *verre AR* (de *Alkali Resistant glass*) (AFSSET 2007 : 183) ;
- *verre S* (de *high Strength glass*) (*Ibid.*) ;
- *verre E* (de *Electrical glass*) (*Ibid.*) ;
- *verre D* (de *low Dielectric constant glass*)⁵ ;
- *verre R* (de *Reinforcement glass*)⁶ ;
- *polyester FR* (probablement de *flame resistant* ou aussi *flame-retardant* , *fire retardant* , *fire resistant*) (voir Weidmann 2010 : 125) ;
- *polyester HMLS* (de *High Modulus Low Shrinkage*) (Chen, Tucker & Cuculo 1998 : 415).

Un cas particulier est représenté par le terme *polyester bas pilling* désignant le polyester anti-boulochage, qui a été créé probablement à partir du terme anglais *low-pilling polyester* .

- Les composés N + Adj.

Les noms composés constitués par un nom et un adjectif sont formés par le nom *fibre* et un adjectif indiquant les informations concernant la composition de la fibre. Au total, il s'agit de trois unités terminologiques : *fibre métallique* , *fibre polynosique* et *fibre protéinique* . Par rapport au terme *fibre polynosique* , il faut

4 Voir les entrées correspondantes dans le *Littré* (1873–1878) et le PR (2018).

5 PrinceEngineering: <<https://www.build-on-prince.com/glass-fiber.html>> [consulté le 23/02/2021].

6 *Ibidem* .

souligner que l'adjectif *polynosique* est un néologisme qui a été créé en français en 1959 (Gupta & Kothari 1997 : 492), probablement à partir du mot-valise combinant les éléments provenant de trois termes : *polymérisation*, *rayon* et *cellulose*⁷.

- Les composés juxtaposés

Le dernier type de composition que nous avons identifiée consiste dans la juxtaposition de deux noms. Dans notre corpus, nous avons trouvé un seul composé juxtaposé, formé par deux noms reliés par un tiret : *polyamide-imide*.

b. La dérivation

Quant à la dérivation, nous avons recueilli 4 termes dérivés, qui ont été créés par l'ajout de 3 suffixes *-ique*, *-ate* et *-anne* :

- *ique* : *acrylique* (de *acryle* (*acrylate*) + *-ique*) (TLFi)
- *ate* : *alginate* (de *algine* + *-ate*) (PR 2018), *acétate* (de *acét(ique)* + *-ate*) (PR 2018)
- *anne* : *fibranne* (de *fibre*) (TLFi)

Le suffixe *-ate* a une signification particulière dans le domaine de la chimie : il est utilisé pour désigner les sels et les esters obtenus par l'action d'un acide en *-ique* sur, respectivement, une base et un alcool (TLFi). Le suffixe *-anne* dans *fibranne* est un suffixe artificiel, qui a été créé probablement sur le modèle de certains mots français féminins comme *paysanne*. Néanmoins, il faut préciser qu'à part le terme *fibranne*, en tant que dénominations des fibres textiles, ces termes ont été créés par l'extension du sens des noms dérivés déjà existant en français pour désigner différentes substances chimiques : *acrylique* 1865, *alginate* 1898, *acétate* 1787 (PR 2018).

c. Le mot-valise

La structure d'un mot-valise a été identifiée dans le cas de deux termes : *aramide* et *élasthanne*. Ces noms génériques ont été formés en combinant des éléments tirés de deux mots différents :

- *aramide* : *ar[omatique]* + [*poly*]*amide* (Weidmann 2010 : 93)
- *élasthanne* : *élast[ique]* + [*polyuré*]*thane* (PR 2018)

On peut observer que le premier mot exprime la propriété principale de la fibre textile et le deuxième désigne le polymère de base.

2.2. L'emprunt

Nous avons noté 8 termes empruntés à l'anglais, dont deux dénomment les premières fibres artificielles (*rayonne*, *viscose*), tandis que les autres désignent certaines fibres synthétiques modernes (*polyéthylène haute ténacité*, *PBO*, *PBT*, *PET*, *PPS*, *PTT*).

Le terme *rayonne*, attesté selon le TLFi depuis 1935, a été emprunté à l'anglais *rayon*, un mot d'origine française choisi pour mettre en évidence le brillant de la nouvelle fibre cellulosique (PR 2018). Le terme *viscose*, attesté en français depuis 1898, est un emprunt à l'anglais *viscose*, un terme créé en 1892 par

⁷ Treccani: <<http://www.treccani.it/vocabolario/polinosico/>> [consulté le 23/02/2021].

les inventeurs de cette substance – Cross et Bevan – à partir du lat. *viscum* « gui » (cf. *visqueux*) ou à partir de l'angl. *viscous* « visqueux » avec l'ajout du suffixe *-ose*, tiré de *glucose* (TLFi).

En ce qui concerne les dénominations des fibres synthétiques empruntées à l'anglais plus récemment, la plupart est constituée par les noms génériques sous forme de sigle, créés à partir du nom anglais désignant le polymère (Gourgues-Lorenzon & Haudin 2010 : 63) :

PBO : de l'angl. *polyparaphenylene benzobis-oxazole* ;

PBT : de l'angl. *polybutylene terephthalate* ;

PET : de l'angl. *polyethylene terephthalate* ;

PPS : de l'angl. *polyphenylene sulphide* ;

PTT : de l'angl. *polytrimethylene terephthalate*.

En effet, même si dans certains cas la structure du nom du polymère en français correspond à celle de son équivalent en anglais (par ex. *polybutylene terephthalate* (EN) – *polybutylène téréphtalate* (FR)), les cas dans lesquels les structures des dénominations dans les deux langues diffèrent prouvent que les sigles sont créés à partir des noms en anglais : par ex. *polyphenylene sulphide* (EN) x *polysulfure de phénylène* (FR).

2.3. Le niveau sémantique

Deux dénominations des fibres chimiques – *caoutchouc synthétique* et *soie artificielle* – ont été formées au niveau sémantique en ayant recours à une figure rhétorique, à savoir la métaphore. Concrètement, ces unités terminologiques ont été créées à partir de la relation de ressemblance entre la nouvelle fibre chimique et une fibre textile d'origine naturelle (le caoutchouc et la soie). Utilisant le concept d'interface en néologie proposé par Humbley (2006), on peut noter que les adjectifs *synthétique* et *artificielle* fournissent un apport néologique et constituent ainsi « l'interface » entre deux concepts, dont l'un est connu (« caoutchouc », « soie ») et l'autre nouveau (« caoutchouc synthétique », « soie artificielle »).

2.4. Le niveau phonétique (la graphie)

Nous avons trouvé aussi un terme dont la création se situe, selon l'approche adoptée ici, au niveau phonétique (voir Sablayrolles 2000 : 213) : il s'agit du nom *cupro* qui a été formé en abrégant l'adjectif *cupro-ammoniacal*, utilisé pour qualifier la solution de cuivre et d'ammoniaque à partir de laquelle on obtient cette fibre textile (PR 2018).

2.5. La création spécialisée

Outre ces procédés de formation néologique traditionnels, nous avons noté deux procédés de formation particuliers, typiques pour cette langue de spécialité. Le premier consiste en l'ajout d'un ou de plusieurs chiffres au nom désignant le type de polymère : *polyamide 6*, *polyamide 4.6*, *polyamide 6.6* et *polyamide 12*. L'emploi des chiffres, indiquant dans les termes mentionnés précédemment le nombre d'atomes de carbone dans chaque type de monomère (voir la norme ISO 2076 : 2013), rappelle les noms de laboratoire, utilisés pour désigner les fibres chimiques dans la phase de recherche. Le deuxième type de création spécialisée réside dans la combinaison des éléments qui ne sont pas lexicalisés, ce qui est un procédé habituel dans la création des noms de marque. Parmi les noms génériques que nous avons analysés, c'est le cas du

terme *lyocell*, créé en combinant *lyo-*, dérivé du grec *lyein* signifiant « dissoudre », et *-cell*, issu de *cellulose* (Rojas 2016 : 136).

2.6. L'origine inconnue

Les noms génériques dont l'origine n'est pas connue sont au nombre de trois : *élastoléfine*, *modacrylique* et *modal*. Considérant leur composition chimique ainsi que les procédés de formation d'autres noms génériques, nous pouvons avancer des hypothèses concernant leur création :

- *élastoléfine* pourrait être créé sur le modèle de *élasthanne* : *élast[ique]* + *oléfine* ;
- *modacrylique* (une fibre acrylique modifiée) peut être analysé en *mod-* (pour « modification ») + *acrylique* ;
- *modal* (une viscose modifiée) peut être analysé en *mod-* (pour « modification ») + *-al*.

3. L'analyse des noms de marque

Permettant de différencier les produits d'un producteur de ceux de la concurrence, l'emploi des noms de marque revêt une importance primordiale dans le domaine des fibres manufacturées, car celles-ci se distinguent essentiellement par leur composition chimique, leur forme et leur aspect visuel étant presque identiques. Soulignons aussi que les fibres textiles représentent une catégorie de produit particulière en ce qui concerne la communication avec le consommateur, parce qu'en tant que matières premières pour la fabrication de textiles, elles ne sont pas destinées directement aux consommateurs finaux (Rispoli 1967 : 215).

Examinant les noms de marque au sein de notre corpus, nous avons identifié une série de traits récurrents caractérisant leur création. Dans les paragraphes suivants, nous allons décrire ces traits en fournissant certains exemples de noms de marque analysés.

3.1. L'emploi de l'élément formant *-on*

Dans le domaine de l'industrie chimique, l'élément formant *-on*, tiré de *nylon*, est principalement utilisé pour créer des termes désignant les fibres synthétiques et les matières plastiques (*TLFi*). Dans notre corpus, nous avons trouvé plusieurs noms de marque terminant en *-on*, qu'il s'agisse des polyamides (par ex. *Ultron*, *Antron*, *Celon*, *Grilon*, *Lilion*) ou d'autres types de fibres chimiques (par ex. *Twaron*, *Vinyon*, *Dralon*, *Meraklon*, *Chinon*).

3.2. Les noms de marque issus du nom de laboratoire

Nous avons noté que certains noms de marque sont issus du nom de laboratoire, utilisé par l'entreprise pour désigner la nouvelle fibre dans la phase de recherche. Ces noms de marque désignent le produit principalement dans la phase initiale de sa commercialisation. Dans les étapes suivantes de son cycle de vie, le produit peut être renommé avec un autre nom de marque pour les besoins du marketing. À titre d'exemple, on peut mentionner le nom de laboratoire *HT-1*, utilisé au début de la commercialisation de la première fibre aramide, renommée par la suite *Nomex* (Grayson 1983 : 97). Quant à notre corpus, nous

avons trouvé quatre noms de marque formés d'un code de laboratoire, à savoir *HM-50*, *MS*, *P84* et *S-28*, désignant des fibres textiles développées dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

3.3. Un nombre élevé de marques dérivées complexes

Les marques dérivées complexes sont constituées par la juxtaposition de deux éléments : le nom de la marque-mère et un élément distinctif (Altmanova 2013 : 31). Le nom de la marque-mère est utilisé pour établir un lien avec une fibre textile connue, tandis que l'élément distinctif a pour fonction de signaler la nouveauté du produit par rapport à la fibre déjà commercialisée.

Dans notre corpus, c'est notamment le cas des noms de marque désignant des microfibres, qui ont été créés en ajoutant l'élément *Micro* au nom de la marque-mère : par ex. *Trevira Micro*, *Diolen Micro*, *Setila Micro*, *Meryl Micro*, *Supplex Micro*. Nous avons identifié d'autres éléments distinctifs qui mettent en évidence différentes fonctions ou propriétés de la fibre, par ex. : *Sun* (*Modal Sun*), *Power* (*Lycra Power*), *Tech* (*Kermel Tech*), *Eco* (*Rhovyl'Eco*) et *Souple* (*Meryl Souple*).

3.4. La présence des domaines sémantiques récurrents

D'un point de vue sémantique, les noms de marque d'un domaine de spécialité peuvent être analysés en se concentrant sur les domaines sémantiques auxquels appartiennent les éléments lexicaux utilisés dans leur création. Ces domaines sémantiques récurrents qui représentent la source d'inspiration pour les créateurs de noms de marque sont appelés par Lobin (2016 : 110) « domaines donateurs ». L'analyse sémantique des noms de marque des fibres chimiques a révélé trois « domaines donateurs » principaux, propres à ce secteur industriel :

- la composition chimique de la fibre : par ex. *Silionne* de *silice* + *rayonne* (PR 2018), *Térylène* de *téréphtalique* + *éthylène* (de Menten 2013 : 213) ;
- l'entreprise productrice : par ex. *Bemberg* de *Bemberg* (Agulhon 1962 : 10), *Rhodia* de *Rhodioceta* (PR 2018) ;
- le lieu de production : par ex. *Ortalion* de *Orta* (un lac) (Canonica-Sawina 1994 : 171), *Forlion* de *Forlì* (une ville) (« Vie d'Italia » 1966 : 1076).

Précisons qu'un nom de marque peut aussi être créé en combinant des éléments provenant de plusieurs domaines sémantiques. Dans le cas des noms de marque des fibres chimiques, il s'agit en particulier des domaines donateurs « composition chimique de la fibre » et « lieu de production » : par ex. *Tergal* de *acide téréphtalique* + *-gal*, tiré de *gallique* (« gaulois ») (TLFi) et *Grilon* de *Grisons* (un canton suisse) + *nylon* (Wick & Kruse 2011 : 366).

Quelques remarques conclusives

Depuis leur développement dans les années 1880 dans le but de subvenir aux besoins de l'industrie textile, de nombreuses fibres chimiques utilisables dans plusieurs applications techniques ont été mises au point, devenant ainsi des matières de plus en plus présentes dans la vie quotidienne. L'examen de la néologie dans ce domaine de spécialité couvrant toute la période de son existence peut contribuer, entre autres, à mieux comprendre les phénomènes relatifs à la terminologie actuellement en usage.

L'analyse des termes en français qui ont été extraits à partir d'un corpus représentatif de la terminologie du domaine a révélé que les fibres chimiques sont désignées soit par des noms génériques, soit par des noms de marque. Quant aux noms génériques, l'analyse des procédés de formation a montré que ceux-ci sont formés le plus souvent par composition, les plus fréquents étant les composés savants, les composés N + Prép. + N et les composés hybrides franco-anglais. Il faut également mettre en évidence la présence des « créations spécialisées », incluant la juxtaposition d'un nom et d'un ou de plusieurs chiffres (*polyamide 4.6*) et la combinaison des éléments qui ne sont pas lexicalisés (*lyocell*). Ce dernier procédé de formation est caractéristique pour la création des noms de marque, qui peuvent acquérir – par un procédé de lexicalisation ou par une intervention institutionnelle – la fonction des noms génériques. L'analyse des noms de marque dont l'origine est connue a permis de découvrir trois domaines sémantiques récurrents : la composition chimique de la fibre, l'entreprise productrice et le lieu de production. Plusieurs noms de marque sont formés avec l'élément formant *-on* de *nylon* et certains sont issus du nom de laboratoire. Enfin, du point de vue diachronique, nous avons noté une influence croissante de la langue anglaise à partir des dernières décennies du XX^e siècle, soit dans la création des noms de marque (*Modal Sun*), soit dans la formation des noms génériques, consistant surtout dans l'emploi des sigles (*PBO*) et des composés hybrides (*verre AR*).

Références

A. Langues de spécialité, terminologie et néologie

- Altmanova, Jana (2013) *Du nom déposé au nom commun*. Milan: Educatt.
- Humbley, John (2006) "La néologie : interface entre ancien et nouveau." [In:] Rosalind Greenstein (ed.) *Langues et cultures : une histoire d'interface*. Paris: Publications de la Sorbonne; 91–103.
- Humbley, John (2011) "Vers une méthode de terminologie rétrospective." [In:] *Langages*. Vol. 183; 51–62.
- Humbley, John (2018) *La néologie terminologique*. Limoges: Lambert-Lucas.
- Lobin, Antje (2016) "Les noms de produits et de marques." [In:] Werner Forner, Britta Thörle (eds.) *Manuel des langues de spécialité*. Berlin, Boston: De Gruyter; 101–117.
- Sablayrolles, Jean-François (2000) *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Paris: Éditions Champion.
- Zanola, Maria Teresa (2014) *Arts et métiers au XVIII^e siècle. Etudes de terminologie diachronique*. Paris: L'Harmattan.
- Zanola, Maria Teresa (2016) "L'espace du concept, la parole de l'image : pour une typologie des représentations non-verbales dans la terminologie des tissus." [In:] Susanne Lervad, Peder Flemestad, Lotte Weilgaard Christensen (eds.) *Verbal and Non Verbal Representation in Terminology: Proceedings of the TOTh 2013*. Copenhagen: DNRF's Centre for Textile Research, Institut Porphyre, Savoir et connaissances; 65–80.
- Zanola, Maria Teresa (2019) "Néologie de luxe et terminologie de nécessité. Les anglicismes néologiques de la mode et la communication numérique." [In:] *Neologica*. Vol. 13; 71–83.

B. Textile

- Afsset [Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail] (2007) *Les fibres minérales artificielles. Evaluation de l'exposition de la population générale et des travailleurs. Avis de l'Afsset*. Disponible sur : <<https://www.anses.fr/fr/system/files/AIR2004et0012Ra.pdf>> [consulté le 23/02/2021].
- Agulhon, Henri (1962) *Les textiles chimiques*. Collection Que Sais-Je ?. Paris: Presses Universitaires de France.
- Baum, Maggy, Chantal Boyeldieu (2018) *Dictionnaire encyclopédique des textiles*. Paris: Eyrolles.
- Canonica-Sawina, Anna (1994) *Dizionario della moda*. Carnago: Sugarco Edizioni.
- Chen, Jiunn-Yow, Paul A. Tucker, John A. Cuculo (1998) "High Performance PET Fibers Via Liquid Isothermal Bath High-Speed Spinning: Fiber Properties and Structure Resulting from Threadline Modification and Post Treatment." [In:] Ignazio Crivelli Visconti (ed.) *ECCM – 8 European Conference on Composite Materials : Science, Technologies and Applications*. Cambridge: Woodhead Publishing.
- De Menten de Home, Pierre (2013) *Dictionnaire de chimie : Une approche étymologique et historique*. Bruxelles: De Boeck.
- DGE/UBIFRANCE (2006) *Textiles Techniques. Le futur se tisse en France*.
- Fauque, Claude, Sophie Bramel (1999) *Une seconde peau : fibres et textiles d'aujourd'hui*. Paris: Éditions Alternatives.
- Gourgues-Lorenzon, Anne-Françoise, Jean-Marc Haudin (2010) *Matériaux pour l'ingénieur*. Paris: Presses des Mines de Paris.
- Grayson, Martin (ed.) (1983) *Encyclopedia of Composite Materials and Components*. New York: Wiley.
- Gupta, V. B., Vijay Kumar Kothari (eds.) (1997) *Manufactured Fibre Technology*. Dordrecht: Springer Science + Business Media.
- ISO 2076 : 2013 *Textiles - Fibres chimiques - Noms génériques*.
- PrinceEngineering: <<https://www.build-on-prince.com/glass-fiber.html>> [consulté le 23/02/2021].
- Rispoli, Maurizio (1967) *L'industria delle fibre sintetiche*. Milano: Etas Kompass.
- Rojas, Orlando J. (ed.) (2016) *Cellulose Chemistry and Properties: Fibers, Nanocelluloses and Advanced Materials*. London: Springer.
- Treccani: <<http://www.treccani.it/vocabolario/polinosico/>> [consulté le 23/02/2021].
- Vie d'Italia*. Vol. 72 ; 1966.
- Weidmann, Daniel (2010) *Aide-mémoire textiles techniques*. Paris: Dunod.
- Wick, Stephan, Christian Kruse (2011) "EMS – Der führende Spezialist für Hochleistungspolyamide." [In:] *CHIMIA International Journal for Chemistry*. Vol. 65/5; 366–369.